



**DELIBERATION N° 25/163 CP DE LA COMMISSION PERMANENTE  
APPROUVANT L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'UNIVERSITÀ DI  
CORSICA À L'OCCASION DU TRICENTENAIRE DE PASQUALE PAOLI**

**CHÌ APPROVA L'ATTRIBUZIONI DI UNA SUVVENZIONI À L'UNIVERSITÀ DI  
CORSICA À L'UCCASIONI DI U TRECENTINARIU DI PASQUALE PAOLI**

**REUNION DU 26 NOVEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six novembre, la Commission Permanente, convoquée le 18 novembre 2025, s'est réunie sous la présidence de M. Hyacinthe VANNI, Vice-président de l'Assemblée de Corse.

**ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.**

Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Angèle CHIAPPINI, Saveriu LUCIANI, Nadine NIVAGGIONI, Chantal PEDINIELLI, Jean-Michel SAVELLI, Hyacinthe VANNI

**ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :**

M. Paul-Joseph CAITUCOLI à Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS  
M. Jean-Martin MONDOLONI à Mme Chantal PEDINIELLI  
Mme Julia TIBERI à M. Saveriu LUCIANI

**ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.**

Françoise CAMPANA, Romain COLONNA, Marie-Antoinette MAUPERTUIS

**LA COMMISSION PERMANENTE**

**VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV<sup>ème</sup> partie, et notamment ses articles L. 4421-1 à L. 4426-1 et R. 4425-1 à D. 4425-53,

**VU** la délibération n° 21/124 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 approuvant le renouvellement de la délégation de l'Assemblée de Corse à sa Commission Permanente,

**VU** la délibération n° 21/195 AC de l'Assemblée de Corse du 18 novembre 2021 adoptant le règlement budgétaire et financier de la Collectivité de Corse,

**VU** la délibération n° 24/021 AC de l'Assemblée de Corse du 1<sup>er</sup> mars 2024 approuvant le projet « Pasquale Paoli 2025 - 300ème anniversaire de la

naissance du père de la Patrie »,

**VU** la délibération n° 25/043 AC de l'Assemblée de Corse du 28 mars 2025 adoptant le Budget Primitif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2025,

**VU** la délibération n° 25/125 AC de l'Assemblée de Corse du 25 juillet 2025 adoptant le Budget Supplémentaire de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2025,

**VU** la délibération n° 22/001 CP de la Commission Permanente du 26 janvier 2022 portant adoption du cadre général d'organisation et de déroulement des réunions de la Commission Permanente, modifiée,

**VU** le tableau d'échéancier des crédits de paiement annexé au rapport du Président du Conseil exécutif de Corse,

**SUR** rapport du Président du Conseil exécutif de Corse,

**SUR** rapport de la Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux,

### **APRES EN AVOIR DELIBERE**

**CONSIDERANT** les départs de Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS et M. Romain COLONNA,

À l'unanimité,

**Ont voté POUR (12) : Mmes et MM.**

Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Angèle CHIAPPINI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Chantal PEDINIELLI, Jean-Michel SAVELLI, Julia TIBERI, Hyacinthe VANNI

#### **ARTICLE PREMIER :**

**APPROUVE** le rapport du Président du Conseil exécutif de Corse attribuant une subvention à l'Università di Corsica à l'occasion du Tricentenaire de Pasquale Paoli, tel qu'annexé à la présente délibération.

#### **ARTICLE 2 :**

**DECIDE** de répartir, ainsi qu'il suit, les crédits inscrits à la rubrique :

ORIGINE : BP 2025

PROGRAMME : 6126 Fonctionnement

**MONTANT DISPONIBLE : ..... 68 123,68 euros**

**MONTANT À AFFECTER : UNIVERSITÀ DI CORSICA ..... 25 080,00 euros**

Projet pédagogique à NAPLES, du 24 au 28 novembre 2025, en direction des

étudiants de Licence et Master de Studii Corsi dans le cadre du tricentenaire de la naissance de Pasquale Paoli

**MONTANT TOTAL AFFECTÉ .....** **25 080,00 euros**

**MONTANT DISPONIBLE À NOUVEAU : .....** **43 043,68 euros**

**ARTICLE 3 :**

La présente délibération fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 26 novembre 2025

La Présidente de l'Assemblée de Corse,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Maupertuis".

Marie-Antoinette MAUPERTUIS

## **COLLECTIVITE DE CORSE**

# RAPPORT

## N° 2025/329/CP

# COMMISSION PERMANENTE

## REUNION DU 26 NOVEMBRE 2025

# RAPPORT DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

# ATTRIBUZIONI DI UNA SUVVENZIONI À L'UNIVERSITÀ DI CORSICA À L'UCCASIONI DI U TRECENTINARIU DI PASQUALE PAOLI

# ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'UNIVERSITÀ DI CORSICA À L'OCCASION DU TRICENTENAIRE DE PASQUALE PAOLI

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux  
Commission des Finances et de la Fiscalité

## RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le présent rapport a pour objet d'attribuer une subvention d'un montant de 25 080 € à l'Università di Corsica pour le financement d'un projet pédagogique à NAPULI, du 24 au 28 novembre 2025, en direction des étudiants de Licence et Master de Studii Corsi dans le cadre du tricentenaire de la naissance de Pasquale Paoli.

Pour rappel, une autorisation d'engagement de 300 000 € a été votée pour ce programme par délibération n° 25/043 AC de l'Assemblée de Corse du 28 mars 2025 adoptant le Budget Primitif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2025.

Il conviendra d'affecter les crédits destinés au financement de ce projet dans le cadre des dépenses de fonctionnement prévues au programme 6126 « Tricentenaire de Pasquale Paoli ».

Au programme, conférences et visites permettront aux étudiants d'appréhender et d'étudier l'influence sur Pasquale Paoli, de sa vie à Naples. L'outil *lingua corsa* est en l'occurrence un axe pertinent d'échanges autant que d'études historiques.

Des séquences plus institutionnelles sont prévues afin d'élaborer et d'officialiser des conventions de partenariats pédagogiques et scientifiques avec les universités napolitaines *Federico II* et *l'Orientale*.

Le montant prévisionnel des dépenses s'élève à 39 711 € TTC, la contribution des participants est de 4 600 €

Plan de financement :

Transport avion (38 pax)	23 974,70 € TTC
Hébergement (Délégation Università : 15 pax)	9 760,30 € TTC
Hébergement (étudiants : 23 pax)	5 976 € TTC
<b>MONTANT TOTAL DU PROJET</b>	<b>39 711 € TTC</b>
Contribution participants	4 600 € TTC
Contribution Università	10 031 € TTC
<b>Total des contributions</b>	<b>14 631 € TTC</b>
<b>Contribution CdC</b>	<b>25 080 €</b>

Il est ainsi proposé d'accorder à l'Università di Corsica la somme sollicitée, soit 25 080 €.

En conséquence, il est proposé d'affecter la somme de 25 080 € sur le programme 6126 fonctionnement.

Cette subvention est accordée à titre exceptionnel pour le tricentenaire de la naissance de Pasquale Paoli, hors des régimes d'aides de la Collectivité de Corse.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**TABLEAU D'ECHEANCIER DE CREDIT DE PAIEMENT**

Programme	Libellé / objet de l'opération	Code affectation en cas de revalorisation	Montant affecté	Echéancier de CP 2025	Echéancier de CP 2026
6126	TRICENTENAIRE PASQUALE PAOLI - SUBVENTION A UNIVERSITA DI CORSICA		25 080,00 €		25 080,00 €